

# RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025



Mont-Laurier



Chers et chères collègues,

Mesdames,

Messieurs,

À titre de maire de la Ville de Mont-Laurier, j'ai le plaisir de présenter à tous les citoyens le rapport de l'auditeur indépendant et les faits saillants du rapport financier consolidé pour l'année terminée au 31 décembre 2025. Je suis très heureux d'annoncer un excédent de fonctionnement de 2 746 237 \$ pour la Ville et de 149 366 \$ pour l'Agglomération de Mont-Laurier.

Les états financiers ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L et à la suite de cette vérification, l'associé responsable, monsieur Michel St-Arnaud, a présenté son rapport conformément à la Loi.

Comme l'année passée, les auditeurs ont été dans l'obligation d'émettre une opinion avec réserve. En effet, celle-ci découle d'une nouvelle exigence des normes comptables canadiennes pour le secteur public et dont la majorité des villes et municipalités ayant déposé leur rapport financier 2025 ont également cette réserve.

Toutefois, à l'exception de ces incidences, les auditeurs sont d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les états financiers consolidés de 2025 de la Ville et de l'Agglomération de Mont-Laurier ont donc été déposés et acceptés en assemblée le 8 juin 2026 respectant ainsi la date de transmission du rapport financier établie au 30 juin. Les informations vous sont présentées conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, mais également afin d'être fidèle à notre engagement d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale.

Je vous donne ici quelques grandes lignes concernant les détails relatifs à la Ville de proximité et à l'Agglomération et vous invite à consulter notre site Internet pour connaître l'intégralité du rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 au [www.villemontlaurier.qc.ca](http://www.villemontlaurier.qc.ca).

## MOT DU MAIRE



**DANIEL BOURDON,  
MAIRE**

**VILLE DE MONT-LAURIER**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**

	2025		
	CONSOLIDÉ	VILLE	AGGLOMÉRATION
<b>ÉXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>5 766 304 \$</b>	<b>4 094 815 \$</b>	<b>225 812 \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<b>IMMOBILISATIONS</b>			
Produit de cession	84 683 \$	50 437 \$	34 246 \$
Réduction de valeur / Reclassement	38 443 \$	-	38 443 \$
<b>PROPRIÉTÉS DESTINÉES À LA REVENTE</b>			
Coût des propriétés vendues	15 268 \$	-	15 268 \$
Réduction de valeur / Reclassement	43 987 \$	710 \$	43 277 \$
<b>FINANCEMENT</b>			
Financement à long terme des act.de fonct.			
Remboursement de la dette à long terme	(2 610 179) \$	(1 905 007) \$	(189 000) \$
Autres revenus de financement			(504) \$
<b>AFFECTATIONS</b>			
Activités d'investissement	(158 632) \$	(102 399) \$	
Excédent non-affecté	619 492 \$	576 714 \$	9 449 \$
Excédent affecté	162 737 \$	146 328 \$	-
Fonds réservés	(142 986) \$	(115 361) \$	(27 625) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	-	-	
<b>SOUS-TOTAL DE LA CONCILIATION</b>	<b>(1 947 187) \$</b>	<b>(1 348 578) \$</b>	<b>(76 446) \$</b>
<b>ÉXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES</b>	<b><u>3 819 117 \$</u></b>	<b><u>2 746 237 \$</u></b>	<b><u>149 366 \$</u></b>

## EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 DÉCEMBRE 2025

L'exercice terminé le 31 décembre 2025 s'est soldé par un excédent de fonctionnement **consolidé** à des fins fiscales de 3 819 117 \$.

Plus précisément, l'excédent se ventile comme suit :

- La Ville de 2 746 237 \$ ;
- L'agglomération de 149 366 \$ ;
- La portion de la Ville de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) pour une part de +/- 42 % de leur surplus indiqué au rapport financier 2025 est de 921 592 \$ ;
- Pour Muni-Spec Mont-Laurier, un surplus de 1 922 \$ pour 2025.

# L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2025 – VILLE

L'excédent 2025 s'explique principalement par :

- L'effervescence du marché immobilier a eu un impact significatif sur les droits sur les mutations, soit un revenu additionnel de 658 000 \$ à celui prévu ;
- Le dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2025–2026–2027, combinée à la réalisation de nombreux projets de construction et de rénovation, a contribué à une croissance des revenus de taxation, pour un montant excédentaire de 522 395 \$ ;
- Une gestion prudente et optimisée des liquidités municipales, dans un contexte de taux d'intérêt favorables, a permis de générer des revenus d'intérêts supérieurs aux attentes de 276 380 \$ ;
- Les activités liées à l'application de la loi ont également contribué à l'augmentation des revenus, avec des recettes d'infractions dépassant les prévisions de 282 500 \$ ;
- Les intérêts perçus sur les retards de paiement relatifs aux taxes municipales, aux droits de mutation et aux facturations diverses ont généré des revenus supplémentaires de 112 985 \$ ;
- L'augmentation des revenus d'activités de loisirs pour un montant supplémentaire de 55 840 \$ comparativement aux montants budgétés ;
- Enfin, une utilisation stratégique des surplus accumulés a également été réalisée au cours de l'année afin de soutenir certaines priorités municipales.

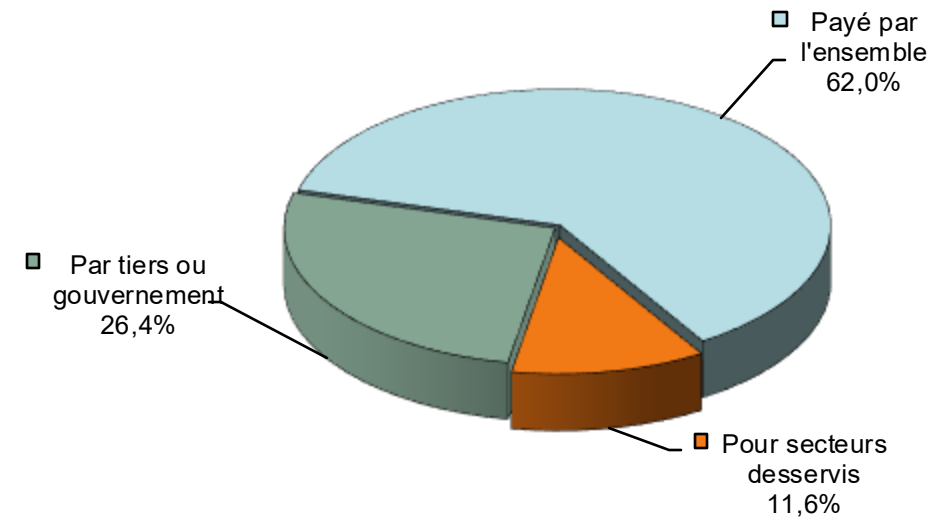
À elles seules, ces différentes sources de revenus représentent près de 2,2 millions \$ de l'excédent total enregistré pour l'année 2025.

	2025	
	Budget 2025	Réalizations 2025
<b>REVENUS</b>		
Taxes	21 356 380 \$	21 878 774 \$
Compensations tenant lieu de taxes	2 282 850 \$	2 310 693 \$
Quotes-parts	- \$	- \$
Transferts - fonctionnement	2 147 450 \$	2 218 471 \$
Services rendus	1 582 660 \$	1 844 985 \$
Droits, amendes et pénalité	961 290 \$	1 644 470 \$
Intérêts et autres	795 310 \$	1 388 602 \$
<b>SOUS-TOTAL DES REVENUS</b>	<b>29 125 940 \$</b>	<b>31 285 995 \$</b>

# DETTE À LONG TERME – NON CONSOLIDÉE

- La dette à long terme non consolidée est de 44 582 000 \$ au 31 décembre 2025. De ce montant, il y a uniquement 32 818 454 \$ de dette à la charge de la Ville et de l'Agglomération et la différence est attribuable à des dettes remboursables par des tiers.
- Malgré l'augmentation, principalement attribuable à la nouvelle émission relative à la construction de la bibliothèque, le ratio de l'endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU est tout de même inférieur à la moyenne des municipalités du Québec.
- La dette actuelle de notre Ville et de l'Agglomération s'inscrit dans une démarche réfléchie d'investissements stratégiques, nécessaires pour soutenir le développement et la vitalité de notre territoire. Ces orientations découlent directement du plan stratégique 2019-2025, qui guide nos actions afin de moderniser nos infrastructures, de l'améliorer de façon continue la qualité des services offerts à nos citoyens et, ultimement, de renforcer leur qualité de vie.

## VILLE DE MONT-LAURIER ÉTATS FINANCIERS 2025 – NON CONSOLIDÉS DETTE À LONG TERME



	2025	2024	ÉCART
Dettes à l'ensemble de l'agglomération	2 548 900	2 228 100	14,4%
Dettes à l'ensemble de la ville	25 090 671	20 691 154	21,3%
Dettes aux secteurs desservis	5 178 883	5 576 116	-7,1%
<b>Total des dettes de la Ville et de l'Agglomération</b>	<b>32 818 454</b>	<b>28 495 370</b>	<b>15,2%</b>
Dettes de tiers pour l'ensemble de la ville	9 488 846	9 906 130	-4,2%
Dettes de tiers pour les secteurs	2 274 700	2 430 500	-6,4%
<b>Total des dettes remboursables par des tiers</b>	<b>11 763 546</b>	<b>12 336 630</b>	<b>-4,6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>44 582 000</b>	<b>40 832 000</b>	<b>9,2%</b>

# LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT DE 2025

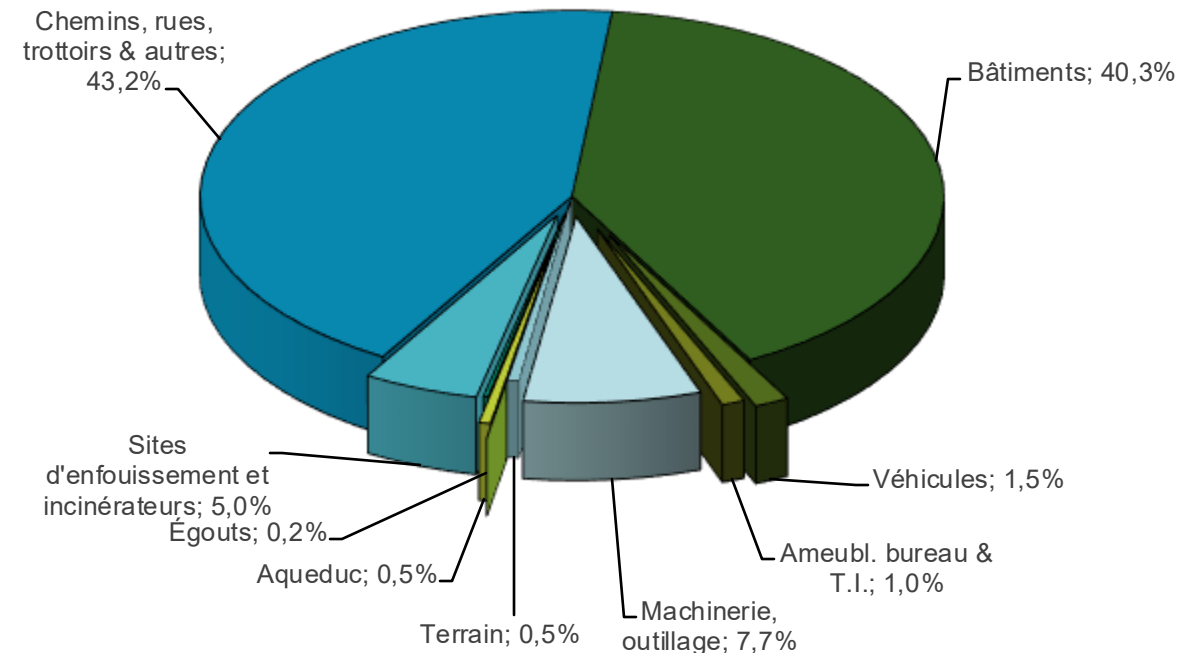
Chaque année, la Ville de Mont-Laurier poursuit ses efforts soutenus en matière d'investissements dans ses immobilisations, que ce soit dans :

- L'amélioration de nos installations et infrastructures ;
- La construction de nouvelles infrastructures ;
- Le renouvellement de la flotte de véhicules et d'équipements.

Pour l'année 2025, ce sont près de 14,5 millions \$ qui ont été investis à des fins consolidées, dont 1 277 412 \$ par les organismes contrôlés, témoignant de notre engagement constant envers un développement de notre territoire. De ce montant, seuls 6,4 millions proviennent de nouveau financement.

	2025	2024
Usine et bassins d'épuration	-	90 214
Usine de traitement de l'eau potable	-	-
Aqueduc	77 659	247 085
Égouts	24 791	560 972
Sites d'enfouissement et incinérateurs	726 106	147 162
Chemins, rues, trottoirs & autres	6 266 214	5 703 833
Bâtiments	5 838 806	3 506 390
Véhicules	222 138	255 515
Ameubl. bureau & T.I.	150 980	45 572
Machinerie, outillage	1 111 585	889 016
Terrain	79 700	4 690
<b>Total</b>	<b>14 497 979</b>	<b>11 450 449</b>

## VILLE DE MONT-LAURIER ÉTATS FINANCIERS 2025 - CONSOLIDÉ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT





## RÉALISATIONS 2025

Parmi les principaux projets réalisés au cours de l'année 2025, nous retrouvons :

- Plusieurs travaux d'infrastructures de rues (secteur urbain et rural) tels que sur :
  - Rue de la Madone (Entre Bellerive et Perreault)
  - Chemin Tour-du-lac-des-Îles – Phase 1
  - Montée Lanthier - Phase 1
  - Rue des pensées ;
  - Montée Remington ;
  - Chemin St-Jean-sur-le-Lac ;
  - Intersections dangereuses de la rue Primevères et Côte des Perdrilles;
- Des travaux pour la construction de la nouvelle bibliothèque ;
- Des travaux de la rue du Pont - Centre-ville – Phase 3;
- Des travaux de restauration du bâtiment de l'hôtel de ville ;
- Des travaux de remplacement du ponceau sur la montée des Venne ;
- Des travaux de pavage sur une section Montée des Bouleaux;
- Des travaux pour l'accès tennis et du terrain de balle - Pôle sportif phase 6;
- Des travaux pour le remplacement de 8 vannes;
- L'achat de trois camionnettes et de ses équipements ;
- L'achat d'un système professionnel de sonorisation pour les concerts du parc ;
- L'aménagement du placotoir urbain ;
- L'aménagement de la piste cyclable - phase 2 ;



## CONCLUSION

Je suis particulièrement heureux de pouvoir partager avec vous les fruits du travail accompli au cours de la dernière année, en continuité avec les actions entreprises dans le cadre de notre plan stratégique 2019-2025. Ces réalisations sont le résultat d'un engagement soutenu des membres du conseil municipal ayant œuvré jusqu'au 1er novembre dernier, à la suite des élections municipales.

Depuis mon élection en 2017, j'ai eu le privilège de travailler aux côtés d'une équipe engagée à assurer une gestion rigoureuse de nos finances. Grâce à une combinaison de dépenses maîtrisées, de révisions constantes de nos processus et d'un recours stratégique aux subventions, nous avons non seulement maintenu un bilan financier positif, mais aussi préservé notre capacité d'investir dans le développement de notre Ville.

Les surplus accumulés au cours des dernières années ont permis la concrétisation de projets structurants importants et constituent aujourd'hui une base solide pour la poursuite de notre développement. Bien que l'équipe municipale ait évolué à la suite des élections, les projets entrepris se poursuivent avec la même rigueur et la même volonté d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens.

Je tiens à remercier sincèrement les conseillers municipaux qui ont contribué à ces réalisations au cours du dernier mandat. Leur implication, leur dévouement et leur esprit de collaboration ont permis de bâtir des fondations solides dont bénéficie aujourd'hui l'ensemble de la collectivité. J'accueille également avec enthousiasme les nouveaux membres du conseil municipal. Ensemble, nous poursuivrons le travail amorcé, tout en amorçant une nouvelle étape. Un nouveau plan stratégique est actuellement en cours d'élaboration, afin de définir les priorités des prochaines années et de mettre en œuvre des actions concrètes en réponse aux enjeux identifiés pour notre communauté.

Je souhaite également remercier notre équipe de direction pour leur leadership et leur rigueur, ainsi que l'ensemble des cadres et des employés municipaux. Leur travail quotidien est essentiel à la réalisation des orientations du conseil et au bon fonctionnement de nos services.

Tous ensemble, nous continuerons à bâtir une communauté dynamique, en contribuant à l'essor économique, culturel, sportif, social et environnemental de notre Ville.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement.

Daniel Bourdon, maire de Mont-Laurier